

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 OCTOBRE 2009

COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Le Président informe le Conseil que Monsieur Jean-Pierre Mustier lui a remis, par courrier, sa démission de son mandat d'administrateur, prenant effet le 6 août 2009. Le Président fait observer, que suite à la démission de Monsieur Jean-Pierre Mustier, un siège d'administrateur est vacant. Bien que cette vacance ne réduise pas le nombre d'administrateurs en dessous du seuil fixé par la loi et les statuts, il paraît cependant conforme à l'intérêt de la Société de procéder à la nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Mustier.

Par conséquent, le Président propose au conseil de coopter Monsieur Hugues Le Bret en qualité d'administrateur de la Société.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil nomme, à titre provisoire Monsieur Hugues Le Bret, de nationalité française, né le 21 novembre 1963, demeurant professionnellement 170 place Henri Regnault-92043 Paris la Défense Cedex, administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Mustier.

Conformément à la loi, cette nomination sera soumise à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire et si celle-ci la ratifie, Monsieur Hugues Le Bret exercera les fonctions d'administrateur pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, c'est à dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Monsieur Hugues Le Bret remercie le conseil de la confiance qu'il lui a témoignée en le nommant à ces fonctions qu'il accepte sous réserve de la ratification de cette nomination par la plus prochaine assemblée ordinaire.

Il déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

Extrait certifié conforme par
Le Président Directeur Général
M. Vincent Taupin